

Fonds à capital garanti

NELL SAFE INVEST CORPORATE

*“La performance...
en toute sécurité !”*

NELL SAFE INVEST CORPORATE, C'EST :

- Votre capital garanti à 100% en permanence
- La performance des marchés financiers
- Une participation aux bénéfices annuels

RENDEMENT NET 2006 : 5,80%*
RENDEMENT NET 2007 : 4,80%*
RENDEMENT NET 2008 : 1,25%*
RENDEMENT NET 2009 : 2,30%*
RENDEMENT NET 2010 : 2,80%*
RENDEMENT NET 2011 : 0,80%*

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Nell Safe Invest Corporate investit au minimum 60% en obligations d'émetteurs de premier ordre et au maximum 40% en actions.

DISPONIBILITÉ

Vous pouvez sortir à tout moment de **Nell Safe Invest Corporate**, sans frais de sortie.

PANACHAGE

Nell Safe Invest Corporate peut à tout moment être combiné, à l'intérieur du même contrat de capitalisation, aux autres fonds commercialisés par **Nell** (Nell -Safe + Corporate, fonds ouverts et fonds structurés). L'arbitrage entre les différents fonds peut être réalisé une fois par an gratuitement.

GESTION

Nell Safe Invest Corporate est géré par **La Française AM**, filiale du **Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE)**, membre du 4^{ème} Groupe bancaire français. **La Française AM** gère plus de 35 milliards d'euros et plus de 100 fonds pour le compte du **CMNE**.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type : fonds interne collectif à capital garanti.

Gestionnaire : **La Française AM**

Devise : EURO

Type de part : Unités de compte (UC)

Composition du fonds interne : minimum 60% en obligations, maximum 40% en actions.

L'investissement dans le fonds **Nell Safe Invest Corporate** ne peut se faire que par la souscription du contrat de capitalisation **Myriad Corporate** ou **BKCP Opportunités Corporate**.

Pour plus d'information, nous vous conseillons de consulter les conditions générales ainsi que la Fiche d'information Financière du contrat de capitalisation.

Politique de gestion : L'objectif premier de ce fonds est la recherche d'une bonne performance. Pour cela, une partie du portefeuille sera consacrée à des investissements en actions. L'objectif de sécurité et de régularité sera assuré par une dominante obligatoire dans la politique d'investissement. Chaque année, une participation aux bénéfices sera attribuée en fonction des performances du fonds.

Frais de gestion : 1% prélevé à l'intérieur du fonds (pas de prélèvement de frais de gestion sur le contrat de capitalisation).

Frais sur versement : l'assureur prélève sur chaque versement, net de taxes éventuelles, des frais de 5% maximum.

Régime fiscal : en matière de fiscalité, les dispositions légales et réglementaires du pays de résidence du souscripteur et/ou bénéficiaires sont d'application.



minimum 60% en obligations d'émetteurs de premier ordre

